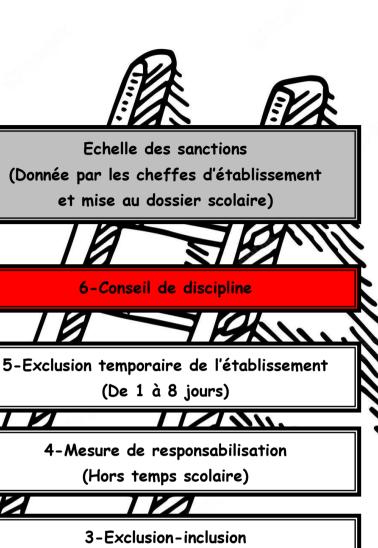
Rappels procédures vie scolaire/Que faire en cas de

Situation	Démarche à suivre
Votre enfant est en retard	Moins de 10min il va directement en cours, il sera mis en
	retenue au bout de 3 retards.
	S'il est en retard entre 2 cours, il sera mis en <mark>retenue en</mark>
	fin de journée.
Votre enfant est absent	Si l'absence est prévisible (rendez-vous médical),
	écrivez un mot dans le carnet de correspondance (billet
	absence), précisant le jour et l'heure et votre enfant
	l'amènera en vie scolaire.
	Si l'absence est imprévisible, appelez le 04-78-70-16-22
	et demandez la Vie Scolaire, précisez le nom de l'élève et
	sa classe.
Votre enfant est malade au collège	L'infirmière appellera, si nécessaire, les familles. Aucun
	élève ne peut quitter le collège sans autorisation ou
	passer directement par les familles (<mark>portables interdits</mark>).
Votre enfant est dispensé de sport	La dispense de sport doit être présentée au professeur.
	Soit <mark>l'élève reste en sport</mark> soit il est <mark>envoyé en étude</mark> ,
	c'est le professeur qui décide.
Votre enfant a perdu son carnet	Il le signale au CPE et la famille doit venir en racheter un
	au secrétariat d'intendance avec le papier donné par le
	CPE (prix : 5 euros).
Votre enfant a perdu son manuel	Il le signale au CPE et à Mme Ouada, professeur
scolaire ou livre de lecture	documentaliste et devra rembourser le manuel ou le livre
	auprès de l'intendance.
	L'enfant <mark>reste dans la salle où il devait avoir cours</mark> et
	sera surveillé par un AED (surveillant), il pourra
	éventuellement se rendre au CDI avec l'accord de l'AED.
Le professeur de votre enfant	L'élève va en salle d'étude uniquement quand l'heure est
est absent	notée dans son emploi du temps.
	En fin de demi-journée, sortie selon l'autorisation signée
	dans le carnet et si votre enfant mange ou pas à la
	cantine.
Votre enfant est exclu de cours	Votre enfant est accompagné au bureau du CPE. Vous
	pouvez aussi regarder sur Pronote, par la suite
	l'enseignant vous donnera des précisions.
Demande de bourse de collège et de	La demande se fait sur internet, les codes de connexion
lycée	seront distribués à la rentrée. Si besoin appelez
	l'intendance ou rendez vous à l'Espace Service Jeunesse
	au lycée Jacques Brel.
Besoin d'un certificat de scolarité	Ils sont distribués en 3 exemplaires en septembre. S'il
	en faut d'autres dans l'année, il faut s'adresser au
	secrétariat de direction, Mme Exartier.



3-Exclusion-inclusion (Hors de la classe mais dans le collège)

2-Blâme

1-Avertissement